



cyacc
Child & Youth Advocacy
Centres of Canada

caeac
Centres d'appui aux enfants
et aux adolescents du Canada

June 19, 2026

CYACC Welcomes the Passage of Bill C-16

Child & Youth Advocacy Centres of Canada (CYACC) welcomes the passage of Bill C-16, *An Act to amend certain Acts in relation to criminal and correctional matters (child protection, gender-based violence, delays and other measures)*.

CYACC is encouraged by measures that enhance the Canadian Victims Bill of Rights and affirm the right to access to information for victims and survivors as they navigate the justice system. We welcome the bill's recognition of the harms of AI-generated and manipulated images and enhanced response to threats to distribute child sexual abuse material.

CYACC celebrates the passage of this important legislation and looks forward to continuing to work with the federal government to ensure children and youth receive the protection, support, and access to justice they deserve.

"Children, youth, and families impacted by abuse and violence deserve a justice system that supports their healing and promotes accountability. Bill C-16 advances these goals and reflects a commitment to responding to emerging harms while strengthening protections for victims." – Leah Zille, Co-Chair of the Board of Directors, Child & Youth Advocacy Centres of Canada (CYACC)

-30-

For more information, please contact:

Erika Brown
Association Director
Child & Youth Advocacy Centres of Canada
erika@cyacc.ca

19 juin 2026

CAEAC se félicite de l'adoption du projet de loi C-16

Centres d'appui aux enfants et aux adolescents du Canada (CAEAC) se félicitent de l'adoption du projet de loi C-16, *Loi modifiant certaines lois en matière pénale et correctionnelle (protection de l'enfance, violence fondée sur le sexe, délais et autres mesures)*.

CAEAC se réjouit des mesures qui renforcent la Charte canadienne des droits des victimes et affirment le droit d'accès à l'information des victimes et des survivants lorsqu'ils font face au

système judiciaire. Nous saluons le fait que le projet de loi reconnaisse les préjudices causés par les images générées par l'intelligence artificielle et les images manipulées, ainsi que le renforcement de la réponse aux menaces de diffusion de matériel pédopornographique.

CAEAC se félicite de l'adoption de cette importante loi et se réjouit de continuer à collaborer avec le gouvernement fédéral afin de garantir que les enfants et les jeunes bénéficient de la protection, du soutien et de l'accès à la justice qu'ils méritent.

« Les enfants, les jeunes et les familles touchés par les abus et la violence méritent un système judiciaire qui favorise leur guérison et encourage la responsabilisation. Le projet de loi C-16 fait progresser ces objectifs et reflète un engagement à répondre aux préjudices émergents tout en renforçant la protection des victimes. » – Leah Zille, coprésidente du conseil d'administration des Centres de défense des enfants et des jeunes du Canada (CAEAC)

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Erika Brown
Directrice de l'association
Centres d'appui aux enfants et aux adolescents du Canada
erika@cyacc.ca